

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 23 janvier 2015  
(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30  
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin  
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan  
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène  
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max  
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45  
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques  
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard  
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas  
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45  
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30  
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h  
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h  
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h  
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

**EXCUSEE :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Convention de partenariat entre Bordeaux Métropole  
et l'Association l'Atelier « Rustine et Cambouis » pour l'année 2015**

Madame TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de son Agenda 21 et avec le concours des habitants de la commune de Blanquefort, l'Atelier des Mobilités Modernes a vu le jour le 11 mai 2011.

En 2013, le projet de partenariat avec la Poste visant à récupérer et à remettre en état ses vélos sortis du circuit, a amené l'Atelier à opter pour une gestion associative et à déposer ses statuts en février 2014 sous le nom « Atelier Rustine et Cambouis ».

Le fonctionnement de l'association qui est effectif depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014, lui permet de pérenniser ses activités sur la commune de Blanquefort et d'étendre son champ d'actions à l'ensemble du territoire métropolitain.

L'association « Atelier Rustine et Cambouis » régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, fait partie du réseau national des ateliers participatifs et solidaires de réparation de vélo « l'Heureux Cyclage ». Les vélos remis en état seront destinés à retourner dans les différentes structures liées à l'insertion sur le territoire de Bordeaux Métropole et du Pays Médoc.

L'association met en œuvre toutes les actions nécessaires à la promotion du vélo, à la « vélonomie » (autonomie dans l'entretien et la réparation de son vélo) et au réemploi des vélos usagés.

L'association apporte également son aide à tous les projets ou manifestations ayant pour but de sensibiliser aux avantages et à la promotion des modes alternatifs aux déplacements motorisés.

Elle organise notamment des ateliers d'aide à la réparation destinés aux particuliers et aux groupes.

L'association est l'un des interlocuteurs privilégiés des décideurs locaux pour ce qui concerne la circulation, la sécurité et le confort des cyclistes.

**Participation de l'année 2015 :**

Pour l'année 2015, la participation de Bordeaux Métropole au financement des actions décrites par la présente convention s'élève à 13 820 €, correspondant à un budget prévisionnel de 34 590 €, hors bénévolat.

### **Actions de l'association « Atelier Rustine et Cambouis » pour l'année 2015 :**

La convention annexée au présent rapport a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et plus particulièrement, les modalités de participation de Bordeaux Métropole au financement du programme d'action de l'association l'Atelier pour l'année 2015.

Le soutien de Bordeaux Métropole à l'association, au titre de cette période concerne les thèmes suivants :

- ✓ l'atelier de réparation,
- ✓ le renforcement des services existants,
- ✓ la Vélo-École et la remise en selle,
- ✓ les animations en direction du grand public,
- ✓ les balades cyclistes,
- ✓ l'offre de services de proximité à travers l'aide à la création de structures équivalentes sur Bordeaux Métropole,
- ✓ le soutien de structures répondant aux objectifs de Bordeaux Métropole dans le cadre de sa politique vélo.

Le partenariat conclu avec l'association englobe également une visibilité de Bordeaux Métropole dans les conditions décrites à l'article 7 de la convention annexée au présent rapport à l'occasion de l'ensemble des initiatives prévues dans le plan d'action objet de la présente convention.

L'ambition de Bordeaux Métropole d'augmenter la part modale des cyclistes sur son territoire, ne peut se concevoir sans un accompagnement à la formation de ces usagers potentiellement vulnérables.

Dans ce contexte, les actions d'apprentissage et de « remise en selle » organisées par « Rustine et Cambouis » à destination de public novice prennent tout leur sens. Néanmoins, cette montée en puissance nécessite une implication plus importante de l'association et, in fine, un soutien de Bordeaux Métropole.

### **Montant de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015 :**

Le montant de la subvention accordée par Bordeaux Métropole à l'association pour la mise en œuvre de son programme d'actions a été fixé à 13 820 € TTC pour l'exercice 2015 (soit 40% de l'assiette subventionnable).

Ce montant correspond à un budget prévisionnel de 34 590 €, hors bénévolat détaillé, dans le tableau joint en annexe du présent rapport. La dépense sera imputée sur le budget principal, opération 05 P116O001 « Vélo » Chapitre 65, article 6574, fonction 822 sur l'exercice 2015.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames et Messieurs de bien vouloir si tel est votre avis d'adopter les termes de ma délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la délibération n°2000/0839 en date du 26 mai 2000 approuvant le plan de déplacements urbains,

**VU** la délibération n°2011/0084 en date du 19 février 2011 approuvant le plan climat,

**VU** les statuts de l'association déposés en préfecture le 7 février 2014,

**VU** le dossier de demande d'aide,

**Entendu le rapport de présentation,**

**Considérant :**

- que le soutien à des structures telle que l'atelier « Rustine et Cambouis » répond aux objectifs de Bordeaux Métropole dans le cadre de sa politique vélo,
- que les actions de l'association contribuent à l'animation des politiques publiques de Bordeaux Métropole, en particulier celle visant à augmenter sur son territoire la part modale des cyclistes et celle cherchant à réduire l'impact environnemental de ses habitants,

## **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 13 820 € à l'association l'Atelier « Rustine et Cambouis », soit 40% de l'assiette subventionnable pour un budget prévisionnel de 34 590 € au titre de l'année 2015 ;

**Article 2** : d'approuver le projet de convention annexé au présent rapport ;

**Article 3** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'association l'Atelier « Rustine et Cambouis » ;

**Article 4 :** La dépense sera imputée sur le budget principal, opération 05 P116O001 « Vélo » Chapitre 65, article 6574, fonction 822 sur l'exercice 2015.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 5 FÉVRIER 2015

Mme. BRIGITTE TERRAZA